

Image not found or type unknown



## Succession suite à un usufruit

Par **Lallement regis**, le **13/12/2016** à **20:47**

Bonjour,

Mon père est décédé en 2001 et il a laissé l'usufruit de sa maison et de ses terres à sa femme.

Celle-ci est décédée le 22 novembre et nous n'avons aucune nouvelle depuis ce jour.

Son testament précisait bien que la maison appartenait bien à ses 3 enfants. Comment devons-nous procéder ?

En vous remerciant

Sincères salutations